



# Elections Ontario

Communiqué de presse  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

---

## Postes Canada retarde la livraison des cartes d'information de l'électeur

**TORONTO, le 30 mai 2018** – Élections Ontario tient à informer les électrices et les électeurs d'un retard dans la livraison de certaines cartes d'information de l'électeur par Postes Canada.

Les électrices et les électeurs inscrits devaient recevoir les cartes d'information de l'électeur au plus tard le 25 mai, à temps pour le vote par anticipation qui a débuté le 26 mai. Nous avons appris que plusieurs électrices et électeurs n'ont pas reçu leur carte d'information de l'électeur dans le délai prévu.

Les Ontariennes et les Ontariens comptent sur leur carte d'information de l'électeur pour savoir où, quand et comment voter. Élections Ontario tient à rassurer les personnes qui n'ont pas encore reçu leur carte d'information de l'électeur et à leur dire qu'elles peuvent quand même voter en se munissant d'une pièce d'identité sur laquelle figurent leur nom et leur adresse personnelle actuelle. Pour trouver les lieux de vote situés dans votre circonscription électorale, rendez-vous sur [www.elections.on.ca](http://www.elections.on.ca).

Les citoyennes et les citoyens canadiens qui résident en Ontario et qui sont âgés d'au moins 18 ans le jour du scrutin peuvent voter. Les électrices et les électeurs de l'Ontario peuvent trouver une liste des documents d'identité acceptables, de même que des renseignements sur les dates, heures et lieux de vote à l'adresse suivante : [www.elections.on.ca](http://www.elections.on.ca).

### Citation

« Nous comptons sur notre partenariat avec Postes Canada pour assurer la livraison à temps des renseignements essentiels destinés aux électrices et électeurs. Nous sommes clairement déçus de ne pas avoir obtenu le niveau de service auquel nous nous attendions de la part de notre partenaire de longue date. Je tiens cependant à rassurer les électrices et les électeurs et à leur dire que ce retard ne les empêchera pas de voter s'ils se munissent d'une pièce d'identité appropriée lorsqu'ils iront voter. »

—Greg Essensa, directeur général des élections de l'Ontario

### Faits en bref

- Élections Ontario a remis les cartes d'information de l'électeur à Postes Canada entre le 15 et le 22 mai. Les cartes d'information de l'électeur sont conçues de façon à respecter les spécifications de Postes Canada.

- Le délai de livraison normal de Postes Canada est de deux jours.
- Les électrices et les électeurs peuvent quand même voter en se munissant d'une pièce d'identité sur laquelle figurent leur nom et leur adresse personnelle actuelle.
- Les électrices et les électeurs peuvent voter par bulletin de vote spécial dans un bureau du directeur du scrutin ou par le biais du programme de visites à domicile jusqu'à 18 h (heure de l'Est), le 6 juin 2018.
- Le jour du scrutin est le 7 juin 2018. Les bureaux de vote seront ouverts de 9 h à 21 h (heure de l'Est).

## Liens

- [Postes Canada - Relations avec les médias](#)
- [Élections Ontario - Service d'information aux électeurs](#)

Élections Ontario est l'organisme apolitique chargé de la tenue des élections provinciales, des élections partielles et des référendums. Pour obtenir de plus amples renseignements, rendez-vous sur [elections.on.ca](http://elections.on.ca) ou composez le 1 888 668-8683 (ATS : 1 888 292-2312).

-30-

*Also available in English*

### **Renseignements :**

Élections Ontario - Relations avec les médias

866 252-2152

[media@elections.on.ca](mailto:media@elections.on.ca)